COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING



الشكية الدولية للإنجب رالمسالي

Compagnie Internationale de Leasing

Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès – 1001 – Tunis RC N° B1129231997

La CIL est notée BBB- (tun) à long terme avec perspective d'avenir négative*, et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 16 février 2015.

NOTE D'OPERATION MISE A LA DISPOSITION DU PUBLIC A L'OCCASION DE L'EMISSION ET L'ADMISSION AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2016/1 » DE 15 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 30 000 000 DINARS EMIS PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

Prix d'émission : 100 DT

		·
Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	7,50% et/ou TMM+2,10%	Constant par 1/5ème à partir de la 1ère année

Notation de l'emprunt

La présente émission obligataire de la CIL a reçu la note 'BBB-(tun)'par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 22 février 2016

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

M.Mourad Kallel

Directeur administratif et comptable à la CIL Tél: 71 33 66 55 - Fax: 71 33 70 09

Intermédiaire en bourse chargé de l'opération

COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT

16, Avenue Jean Jaurès-1001 Tunis Tel: 71 25 20 44- Fax: 71 25 20 24

La présente note d'opération, le document de référence « CIL 2015 » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public sans frais, auprès de la CIL et de la CGI au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2016 ainsi que de les états financiers arrêtés au 31 décembre 2015 Compagnie Internationale de Leasing « CIL » seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

Février 2016

^{*} Fitch Ratings a révisé en date du 27 janvier 2016, la perspective d'avenir à long terme, à stable.

SOMMAIRE

FLASH – EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2016/1»	2
CHAPITRE 1 – RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION	5
1 - 1 - Responsable de la note d'opération	5
1 - 2 – Attestation du responsable de la note d'opération	5
1 - 3 – Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé du montage de l'opération	
1 - 4 - Responsable de l'information	6
CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	7
2 - 1 - Renseignements relatifs à l'émission	7
2 - 1 - 1 — Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire	7
2 - 1 - 2 - Renseignements relatifs à l'opération	7
2 - 1 - 3 — Période de souscription et versement	
2 - 1 - 4 — Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public	
2 - 1 - 5 — But de l'émission	
2 - 2 - Caractéristiques des titres émis	8
2 - 2 - 1 - Nature, forme et délivrance des titres	8
2 - 2 - 2 - Prix de souscription et d'émission :	9
2 - 2 - 3 – Date de jouissance en intérêts :	
2 - 2 - 4 – Date de règlement :	
2 - 2 - 5 – Taux d'intérêt :	
2 - 2 - 6 – Intérêts :	
2 - 2 - 7 - Amortissement et remboursement de l'emprunt « CIL 2016/1 »	10
2 - 2 - 8 - Prix de remboursement :	
2 - 2 - 9 - Paiement :	12
2 - 2 - 10 - Marge actuarielle et taux de rendement actuariel :	
2 - 2 - 11 – Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :	
2 - 2 - 12 - Garantie :	13
2 - 2 - 13 - Notation:	13
Notation de l'émission	13
Notation de la société:	13
2 - 2 - 14 - Mode de placement :	
2 - 2 - 15 - Organisation de la représentation des porteurs des obligations	27
2 - 2 - 16 - Fiscalité des titres	27
2 - 3 - Renseignements généraux	27
2 - 3 - 1 — Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des	
obligataires	
2 - 3 - 2 — Marché des titres	
2 - 3 - 3 - Prise en charge des obligations par Tunisie Clearing	
2 - 3 - 4 — Tribunaux compétents en cas de litige	
2 - 3 - 5 – Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire	
BULLETINS DE SOUSCRIPTION	29

FLASH – EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2016/1»

L'emprunt obligataire « CIL 2016/1 » est émis pour un montant de 15 000 000 de dinars susceptible d'être porté à 30 000 000 dinars divisé en 150 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptibles d'être portées à un maximum de 300 000 obligations de 100 dinars de nominal, selon les conditions suivantes :

Dénomination de l'emprunt : CIL 2016/1

: 15 000 000 dinars susceptibles d'être porté à un montant **Montant**

maximum de 30 000 000 dinars.

Nominal : 100 dinars par obligation.

: 150 000 obligations susceptibles d'être portées à 300 000 Nombre d'obligation à émettre

obligations.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Prix d'émission : Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par

obligation, payables intégralement à la souscription.

: 100 dinars par obligation. Prix de remboursement

: Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt Date de jouissance en intérêts

portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa

souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 16 mai 2016 seront décomptés et payés à

cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au 16 mai 2016 soit la date limite de clôture des

souscriptions, et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Taux d'intérêt : 7,50% et/ou TMM+2,10% brut par an.

taux variable)

Marge actuarielle

(souscription à : 2,10% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à

l'échéance.

rendement de

(souscription à taux fixe)

actuariel: 7,50% pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à

l'échéance.

Durée totale : 5 ans.

Durée de vie moyenne : 3 ans.

Duration (taux fixe) : 2,735 années.

Amortissement

Souscriptions et versements

Clôture des souscriptions

Paiement

Régime Fiscal

Notation de l'emprunt

Notation de la société

Garantie

- : Toutes les obligations feront l'objet d'un amortissement annuel constant de 20DT par obligation correspondant à 1/5^{ème} de la valeur nominale à compter de la première année suivant la date limite de la clôture des souscriptions.
- : Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **15 mars 2016** aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse, sis au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis.
- : Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 15 mars 2016 et clôturées au plus tard le 16 mai 2016. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16 mai 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **13 juin 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

: Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **16 mai** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **16 mai 2017.**

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

- : Droit commun régissant la fiscalité des obligations.
- : La présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing a reçu la note "BBB-(tun)" en date du 22 février 2016 par l'agence de notation « Fitch Ratings ».
- : Le 16 février 2015, Fitch Ratings a confirmé la notation de la Compagnie Internationale de Leasing (CIL) 'BBB-(tun)' à long terme et 'F3 (tun)' à court terme. La perspective de la note nationale à long terme est négative *.
- : Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

^{*} Fitch Ratings a révisé en date du 27 janvier 2016, la perspective d'avenir à long terme, à stable.

société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

Intermédiaire agréé mandaté par la : L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2016/1» seront assurés, durant toute la durée de vie de l'emprunt, par la Compagnie Générale d'Investissement, Intermédiaire en Bourse.

> L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Cotation en Bourse

: La Compagnie Internationale de Leasing s'engage à charger l'intermédiaire bourse, Compagnie Générale en la d'Investissement de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2016/1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing : La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès, la clôture de l'emprunt «CIL 2016/1», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Mode représentation de obligataires

des : Droit commun régissant la représentation des obligataires.

litige

Tribunaux compétents en cas de : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent : emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédits exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription au taux indexé au TMM risquerait de faire supporter l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

CHAPITRE 1 – RESPONSABLES DE LA NOTE D'OPERATION

1 - 1 - Responsable de la note d'opération

Monsieur Mohamed BRIGUI Président Directeur Général de la Compagnie Internationale de Leasing

1 - 2 - Attestation du responsable de la note d'opération

« A notre connaissance, les données de la présente note d'opération sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur l'opération proposée ainsi que sur les droits attachés aux titres émis. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée. »

Mr Mohamed BRIGUI La Compagnie Internationale de Leasing Le Président Directeur Général



1 - 3 – Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé du montage de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité de la note d'opération. »

Mr Mehdi BACH HAMBA La Compagnie Générale d'investissement Le Directeur Général



1 - 4 - Responsable de l'information

Mr Mourad KALLEL La Compagnie Internationale de Leasing Directeur Administratif et Comptable

Tel: 71 33 66 55 Fax: 71 33 70 09

Signé: Salah ESSAYEL

CHAPITRE 2 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2 - 1 - Renseignements relatifs à l'émission

2 - 1 - 1 – Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **15 mai 2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2015, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **19 février 2016** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de quinze (15) Millions de Dinars susceptible d'être porté à trente (30) Millions de Dinars selon les conditions suivantes :

- Durée: 5 ans;

- Taux : Fixe à 7,50% et/ou variable à TMM+2,10% brut l'an ;

- Remboursement: annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

2 - 1 - 2 - Renseignements relatifs à l'opération

Montant nominal de l'emprunt : 15.000.000 dinars susceptible d'être porté à 30.000.000 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « CIL 2016/1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

- Nombre de titres émis : 150 000 obligations susceptibles d'être portés à un maximum de 300 000 obligations.
- Valeur nominale des titres : 100 dinars.
- **Produit brut et net de l'emprunt :** Le produit brut de l'emprunt est de 15.000.000 DT et sera susceptible d'être porté à un maximum de 30.000.000 DT.

Les frais de montage du dossier et les commissions de placement s'élèvent à 75.000 DT, les frais du Conseil du Marché Financier s'élèvent à 16.000 DT, les frais de la BVMT sont de 3.000 DT, les frais de Tunisie Clearing pour la durée de vie de l'emprunt sont estimés à 15.708 DT¹, les frais divers englobant les frais d'annonce au JORT, les frais de photocopies...etc, sont estimés à 2.000 DT, soit un total de frais approximatifs de 111.708 DT et un produit net de l'emprunt de 14.888.292 DT.

¹ Ces frais sont calculés sur la base de l'hypothèse que l'emprunt est souscrit à hauteur de à 50% à taux fixe et 50% à taux variable.

	Produit Global	Produit par obligation
Produit brut	15.000.000 dinars	100,000 dinars
Frais globaux ²	111.708 dinars	0,745 dinars
Produit net	14.888.292 dinars	99,255 dinars

2 - 1 - 3 – Période de souscription et versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le 15 mars 2016 et clôturées au plus tard le 16 mai 2016.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16 mai 2016**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **13 juin 2016** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2 - 1 - 4 - Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du 15 mars 2016 aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

2 - 1 - 5 - But de l'émission

La Compagnie Internationale de Leasing «CIL» a prévu, pour l'année 2016, des mises en force qui s'élèvent à 220 millions de dinars. Ces nouvelles mises en force seront financées à hauteur de 50 MDT par emprunts obligataires (dont 15 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente note d'opération et correspondant à la première tranche), 170 millions de dinars par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

2 - 2 – Caractéristiques des titres émis

2 - 2 - 1 – Nature, forme et délivrance des titres

Dénomination de l'emprunt : « CIL 2016/1».

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Législation sous la quelle les titres : Code des sociétés commerciales : Livre 4 - Titre I.

sont créés sous titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Catégorie des titres : Ordinaire.

² Ces frais sont calculés pour toute la durée de vie de l'emprunt sur la base d'un montant collecté de 15.000.000 DT (sauf en ce qui concerne la commission sur émissions nouvelles revenant au CMF, calculée sur la base de 30.000.000 DT) et sont donnés à titre indicatif

Le total de ces frais dépend du montant collecté au moment de la clôture des souscriptions et de la partie des charges d'intérêt à taux variables et à taux fixe.



Modalité et délais de délivrance des titres

: Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, la C.G.I, Intermédiaire en bourse.

2 - 2 - 2 - Prix de souscription et d'émission :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture, soit le **16 mai 2016** seront décomptés et payés à cette dernière date.

2 - 2 - 3 — Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16 mai 2016** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **16 mai 2016**, soit la date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

2 - 2 - 4 — Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

2 - 2 - 5 - Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- Taux variable: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,10% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 210 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de mai de l'année N-1 au mois d'avril de l'année N.
- <u>Taux fixe</u>: Taux annuel brut de 7,50% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

2 - 2 - 6 - Intérêts :

Les intérêts sont payés à terme échu le **16 mai** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **16 mai 2021.**

Si le montant souscrit de l'emprunt est de 15.000.000 Dinars

Le montant total des intérêts serait de **3.375.000 dinars** si l'emprunt était souscrit dans sa globalité à taux fixe.

S'il était souscrit dans sa globalité à taux variable (TMM+2,10%), le montant des intérêts s'élèverait à **3.040.200 dinars** (en considérant un taux nominal de 6,756%, calculé sur la base de la moyenne des TMM du mois de février 2015 au mois de janvier 2016, à titre indicatif).

2 - 2 - 7 - Amortissement et remboursement de l'emprunt « CIL 2016/1 »

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dés la première année.

Les tableaux d'amortissement sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés en fonction du montant souscrit par catégorie et de la variation du TMM (publié par la BCT) pour ce qui concerne la partie de l'emprunt souscrite à taux variable. Le taux d'intérêt variable à prendre en considération correspond à la moyenne arithmétique des taux mensuels des 12 derniers mois précédant le service des intérêts payés aux souscripteurs majorée d'une marge de 2,10% (soit la moyenne des TMM + 2,10%).

Pour les besoins de calcul, le taux retenu correspond à la moyenne des TMM des douze derniers mois (du mois février 2015 au mois de janvier 2016), soit 4,656% majoré d'une marge de 2,10%, soit 6,756%. Pour les besoins de la simulation, ce taux a été figé à cette valeur jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Nombre d'obligations : 150 000 obligations susceptibles d'être portées

à 300 000 obligations.

Valeur nominale de l'obligation : 100 dinars.

Date unique de jouissance servant de base : 1

pour la cotation en bourse

: 16 mai 2016

Date du premier paiement des intérêts : 16 mai 2017.

Date du premier remboursement en capital : 16 mai 2017.

Date de la dernière échéance : 16 mai 2021.

Type d'amortissement : annuel constant de 20 dinars par obligation

correspondant à 1/5 ème de la valeur nominale à compter de la 1 ère année suivant la date limite

de la clôture des souscriptions.

Taux d'intérêt nominal : Un taux fixe de 7,65% brut par an.

et/ou variable TMM+2,10%: 6,756%, ce dernier correspond à la moyenne des TMM des 12 derniers mois (à savoir du mois de février 2015 au mois de janvier 2016) majorée

de 2,10%. (à titre indicatif).

Si on suppose que l'emprunt a été souscrit pour un montant de 15 000 000 DT,

Amortissement de l'emprunt à taux variable :

Définition du TMM:

Le taux moyen mensuel du marché monétaire (TMM) publié par la BCT est la sommation des taux du jour du marché monétaire (TM) rapportée sur le nombre exact de jours du mois, le résultat étant arrondi au 1/100 de point de pourcentage le plus proche.

Evolution du TMM durant les cinq dernières années :

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Janvier	4,75%	3,16%	4,11%	4,71%	4,89%	4,25%
Février	4,65%	3,42%	4,20%	4,68%	4,80%	
Mars	4,56%	3,48%	4,33%	4,72%	4,82%	
Avril	4,39%	3,64%	4,70%	4,72%	4,80%	
Mai	4,51%	3,74%	4,69%	4,70%	4,77%	
Juin	4,50%	3,64%	4,74%	4,78%	4,80%	
Juillet	4,25%	3,85%	4,73%	4,98%	4,78%	
Août	3,76%	3,88%	4,75%	4,94%	4,75%	
Septembre	3,24%	3,90%	4,72%	4,92%	4,77%	
Octobre	3,32%	4,15%	4,66%	4,93%	4,75%	
Novembre	3,16%	4,18%	4,75%	4,93%	4,30%	
Décembre	3,23%	3,98%	4,74%	4,88%	4,28%	

Source : BCT

1- Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux variable : 6,756% (à titre indicatif)

(en DT)

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2016	15 000 000				
2017		3 000 000	12 000 000	1013 400	4 013 400
2018		3 000 000	9 000 000	810 720	3 810 720
2019		3 000 000	6 000 000	608 040	3 608 040
2020		3 000 000	3 000 000	405 360	3 405 360
2021		3 000 000	-	202 680	3 202 680
Totaux		15 000 000		3 040 200	18 040 200

2 - Tableau d'amortissement par obligation à taux variable : 6,756% (à titre indicatif)

(en DT)

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2016	100,000				
2017		20,000	80,000	6,756	26,756
2018		20,000	60,000	5,405	25,405
2019		20,000	40,000	4,054	24,054
2020		20,000	20,000	2,702	22,702
2021		20,000	-	1,351	21,351
	Totany	100 000		20.268	120 268

Amortissement de l'emprunt à taux fixe:

1- Tableau d'amortissement de l'emprunt à taux fixe : 7,50%

(en DT)

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2016	15 000 000				
2017		3 000 000	12 000 000	1125 000	4 125 000
2018		3 000 000	9 000 000	900 000	3 900 000
2019		3 000 000	6 000 000	675 000	3 675 000
2020		3 000 000	3 000 000	450 000	3 450 000
2021		3 000 000	•	225 000	3 225 000
	Totaux	15 000 000		3 375 000	18 375 000

Échéance	Montant	Amortissement	Montant restant dû	Intérêts bruts	Annuités
2016	100,000				
2017		20,000	80 000	7,500	27,500
2018		20,000	60 000	6,000	26,000
2019		20,000	40 000	4,500	24,500
2020		20,000	20 000	3,000	23,000
2021		20,000	-	1,500	21,500
-	Totany	100 000		22 500	122 500

Les tableaux d'amortissement de l'emprunt sont établis à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés si le montant de l'emprunt souscrit diffère de 15 000 000 dinars.

<u>Le CIL s'engage à publier les tableaux d'amortissement définitifs si le montant de l'emprunt</u> souscrit diffère de 15 000 000 dinars.

2 - 2 - 8 - Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

2 - 2 - 9 - Paiement:

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **16 mai** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **16 mai 2017**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

2 - 2 - 10 - Marge actuarielle et taux de rendement actuariel :

Marge actuarielle (souscription à taux variable):

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2016 (à titre indicatif) qui est égale à 4,656%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,756%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,10% et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe):

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,50% l'an.

2 - 2 - 11 - Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale : Les obligations « CIL 2016/1 » seront émises sur une durée de 5 ans.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de 3 ans.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de la quelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

Duration =
$$(\sum_{t=1}^{T} t.F_t/(1+i)^t)/\sum_{t=1}^{T} F_t/(1+i)^t$$

où:

- T est le nombre de périodes ;
- F_t est le flux de la période t ;
- i est le taux d'intérêt par période.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,735 Années.

2 - 2 - 12 - Garantie:

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

2 - 2 - 13 - Notation:

Notation de l'émission

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BBB-(tun)** à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing «CIL» en date du **22 février 2016**.

Notation de la société:

La Compagnie Internationale de Leasing «CIL» est notée 'BBB-(tun)' à long terme avec perspective d'avenir négative et 'F3 (tun)' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du 16 février 2015.

Signification des notes nationales :

La note nationale BBB indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes « + » et « - » indiquent des nuances de qualité.

^{*} Fitch Ratings a révisé en date du 27 janvier 2016, la perspective d'avenir à long terme, à stable.

La note nationale F3 indique des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois, cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.

La CIL s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de vie de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Elle s'engage également à tenir une communication financière une fois par an.



60 rue de Monceau 75008 Paris, France T 33 (0)1 44 29 91 29 - F 33 (0)1 44 29 91 49 www.fitchratings.fr - www.fitchratings.com

LETTRE DE NOTATION

Paris, le 22 Février 2016

Fitch ("Fitch") (voir définition ci-dessous) attribue la note suivante:

Société : Compagnie Internationale de Leasing Désignation de l'émission : Emprunt obligataire «CIL 2016/1»

Montant : 15 000 000 dinars susceptible d'être porté à un

maximum de 30 000 000 de dinars

Prix d'émission unitaire : 100 dinars

Taux Nominal : 7,50% et/ou TMM+2,10% l'an

Durée : 5 ans

Amortissement : annuel constant par 1/5 de la valeur nominale,

à partir de la première année.

Note : BBB-(tun)

Ces notes sont publiées et mises à jour sur le site web public de Fitch : www.fitchratings.com

Les notes attribuées par Fitch reposent sur les documents et informations fournis par l'émetteur et les tiers, sous réserve de la réception des documents définitifs de l'émission de titres. Pour établir et assurer le suivi de ses notes, Fitch s'appuie sur les informations factuelles qu'elle reçoit des émetteurs et des garants, ainsi que de toute autre source qu'elle juge crédible. Fitch procède à un examen raisonnable des informations factuelles qu'elle utilise, conformément à sa méthodologie de notation, et vérifie de manière raisonnable ces informations auprès de sources indépendantes, dans la mesure où de telles sources existent pour un titre donné ou une juridiction précise.

La nature de l'examen factuel de Fitch et l'ampleur des vérifications obtenues auprès de tiers varient en fonction du titre noté et de son émetteur, et d'un ensemble d'autres facteurs tels que les obligations et pratiques en vigueur dans la juridiction dans laquelle le titre noté est offert et vendu et/ou dans laquelle l'émetteur est domicilié, la disponibilité et la nature des informations publiques existantes, l'accès à l'équipe dirigeante de l'émetteur et ses conseillers, la disponibilité des vérifications déjà effectuées par des tiers, telles que rapports d'audit, lettres de procédures convenues, évaluations, rapports actuariels, rapports d'ingénierie, avis juridiques et autres rapports fournis par des tiers, et la disponibilité de sources de vérification par des tiers indépendantes et compétentes, pour le titre spécifique ou dans la juridiction spécifique de l'émetteur.

Les utilisateurs des notes de Fitch doivent comprendre que ni une enquête approfondie sur les points de fait, ni un contrôle effectué par des tiers ne peuvent garantir que toutes les informations sur lesquelles Fitch se fonde pour établir sa notation seront précises et complètes. En fin de compte, l'émetteur et ses conseillers assument la responsabilité de l'exactitude des informations qu'ils fournissent à Fitch et au marché en transmettant leurs documents et autres rapports. Pour émettre ses notes, Fitch doit s'appuyer sur le travail des experts, notamment des auditeurs indépendants pour les états financiers, et des avocats pour les aspects juridiques et fiscaux. Par ailleurs, les notes sont par nature prévisionnelles et intègrent des hypothèses et des pronostics sur des événements futurs, par nature impossibles à vérifier en tant que faits. En conséquence, malgré les vérifications menées sur les faits existants, les notes peuvent être affectées par des événements futurs ou des conditions qui n'étaient pas attendus au moment de leur émission ou de leur confirmation.



Fitch s'emploie à continuellement améliorer ses critères et méthodologies de notation, des mises à jour périodiques sont ainsi effectuées sur son site web des descriptions des critères et méthodologies applicables aux différents types de titres. Les critères et méthodologies utilisées pour déterminer une action sur une note sont ceux en vigueur au moment où cette action sur la note est réalisée, soit à la date du commentaire de Fitch de cette action sur la note. Chaque commentaire d'action sur une note fournit des informations sur les critères et méthodologies utilisés pour aboutir à la note considérée, ces critères et méthodologies pouvant éventuellement différer des critères et méthodologies généraux applicables à ce type de titre tel qu'apparaissant sur le site web à ce moment. Pour cette raison, vous êtes invités à toujours consulter le commentaire de l'action sur une note pour être précisément informés des fondements de cette note.

En aucune façon les notes ne peuvent être assimilées à une recommandation ou une suggestion directe ou indirecte d'acheter, de vendre, de réaliser ou de conserver tout investissement, prêt ou titre ; de même, elles ne recommandent pas, ni ne suggèrent, la mise en place d'une stratégie d'investissement à l'égard de tout investissement, prêt, titre, ou tout émetteur. Les notes n'expriment aucun avis sur l'adéquation du prix du marché, la pertinence de tout investissement, prêt ou titre pour un investisseur particulier (incluant, sans limitation, tout traitement comptable et/ou réglementaire) ou la fiscalité (exonération ou imposition) des paiements réalisés au titre de tout investissement; prêt ou titre. Fitch n'est pas votre conseiller et ne vous fournit, ni ne fournit à aucun tiers, aucun conseil financier ni services juridiques, d'audit, comptables, d'expertise, d'évaluation ou actuariels. En aucun cas une confirmation de note ne saurait se substituer à de tels conseils ou services.

Les notes sont fondées sur des méthodes et des critères établis, soumis par Fitch à des évaluations et des mises à jour permanentes. Dans ce contexte, les notes sont le fruit d'un travail collectif de Fitch et aucun individu ni groupe d'individus ne saurait en être tenu pour seul responsable. Tous les auteurs des rapports de Fitch sont collectifs. Les individus identifiés dans un rapport de Fitch ont contribué aux opinions qu'il contient, mais sans en être les seuls responsables. Ils ne sont nommés qu'à des fins de contact.

L'attribution d'une note par Fitch n'équivaut pas à un consentement pour l'utilisation de son nom comme expert dans le cadre de toute déclaration d'inscription ou autre production de documents imposées par les lois américaines, britanniques, ou toute autre législation pertinente sur les valeurs mobilières. Fitch n'autorise pas la mention de sa note ni la reproduction de la lettre faisant état de sa décision sur la note dans un document d'information en vue d'un investissement, quel qu'il soit.

Fitch demande à l'émetteur et aux autres parties de lui communiquer rapidement toute information susceptible d'affecter les notes, afin que ces dernières demeurent appropriées. Les notes peuvent être relevées, abaissées, supprimées ou placées sous surveillance suite à une modification des informations, la survenue de nouvelles informations, un changement dans leur exactitude ou leur inadéquation, ou pour toute autre raison jugée suffisante par Fitch.

Rien dans la présente lettre ne vise à créer une relation fiduciaire entre Fitch et vous, ou entre Fitch et tout utilisateur de ses notes, et elle ne saurait être interprétée dans ce sens.

Dans cette lettre, « Fitch » désigne Fitch France ainsi que tous ayants droit.

Sincères salutations,

E Dupom

Eric Dupont Senior Director

Tunisia

Compagnie Internationale de Leasing - French Version

Fiche de notation

Notes

Long Terme Court Terme	BBB-(tun) F3(tun)
Risque Souverain NDE ^a LT en monnaie étrangère NDE ^a LT en monnaie locale	BB- BB
Note de plafond souverain	BB

Perspective

NDE" LT en monnaie étrangère	Négative
du souverain	
NDE ^a LT en monnaie locale	Négative
du souverain	
Note Nationale à Long Terme	Négative

^a NDE - Note de Défaut Emetteur

Données Financières

Compagnie Internationale de Leasing

	30 juin 14	31 déc 13
Total Bilan (Mio USD)	227,2	220,7
Total Bilan (Mio TND)	383,2	363,5
Fonds propres (Mio TND)	53,0	54,4
Résultat d'exploitation (Mio TND)	3,2	10,3
Résultat Net (Mio TND)	2,6	8,6
Résultat d'exploitation/ Actifs Moyens (%)	1,7	2,8
Résultat d'exploitation/ Fonds Propres Moyens (%)	12,0	19,8
Ratio Tier 1 (%)	13,5	14,4
Fds Propres Durs Fitch/ Actifs Pondérés	14,2	15,6

Rapports Associés

Peer Review: Tunisian Leasing Companies (February 2015)

Analystes

Vanessa Flores +44 20 3530 1515 vanessa.flores@fitchratings.com

Solena Gloaguen +44 20 3530 1126 solena.gloaguen@fitchratings.com

Fondements des notes attribuées

Des notes basées sur les qualités intrinsèques : Les notes reflètent une rentabilité acceptable bien que sous pression et une qualité d'actifs modeste. Elles prennent également en compte une liquidité tendue considérant l'absence de support d'un actionnaire bancaire et des ratios de solvabilité juste adéquats. La perspective négative sur la note à long-terme reflète la vulnérabilité de la CIL - comparée à ses pairs - à une détérioration de la qualité de ses actifs au regard de ratios de capitaux seulement acceptables.

Une rentabilité qui demeure acceptable: La rentabilité d'exploitation de la CIL demeure acceptable notamment grâce à la bonne gestion de ses charges d'exploitation, comme l'illustre son coefficient d'exploitation (32% au 1S 2014 – le plus bas du marché). Néanmoins, la rentabilité de la CIL souffre de l'alourdissement des dotations aux provisions ainsi que de l'accroissement continu des coûts de financement.

Fitch estime que la rentabilité de la CIL en 2014 et 2015 dépendra de sa capacité à maitriser son coût du risque.

Une qualité d'actifs modeste: L'augmentation du ratio de créances douteuses à fin juin 2014 (fin juin 2014 : 9,9% ; fin 2013 : 7,7%) est attribuée à la détérioration temporaire du risque de crédit de certains de ses gros emprunteurs. Fitch considère que le niveau de concentration élevé du portefeuille de crédits expose la CIL à une détérioration de la qualité de ses actifs (les vingt plus gros engagements représentaient 67% des fonds propres à fin juin 2014).

Fitch s'attend à une amélioration de la qualité d'actifs de la CIL à fin 2014 suite à l'amélioration du risque de crédit de certaines grosses expositions. L'agence considère que l'exposition au risque résiduel de crédit devrait ainsi s'améliorer et être dans la moyenne du secteur à fin 2014. Fitch estime que la qualité d'actifs devrait bénéficier en 2015 d'une conjoncture économique légèrement plus favorable.

Une liquidité tendue: N'étant pas adossée à un groupe bancaire, la CIL est très dépendante des marchés financiers, en particulier obligataires, pour son financement. La CIL est particulièrement exposée au risque de refinancement du fait d'un recours significatif aux financements à court terme.

Des ratios de solvabilité juste adéquats: Les ratios de solvabilité de la CIL demeurent juste adéquats et se situent en retrait par rapport à certains de ses pairs.

Un soutien incertain : Le capital de la CIL est contrôlé à hauteur de 33% par son président directeur général au travers d'une société d'investissement, d'une société touristique et en nom propre. En l'absence d'un actionnaire institutionnel majoritaire, Fitch estime qu'en cas de nécessité, un soutien extérieur serait possible mais non certain.

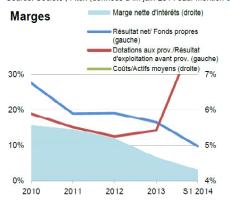
Sensibilité des notes

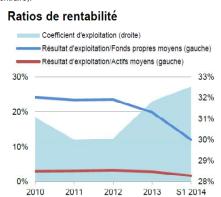
Une dégradation des indicateurs financiers: Les notes de la société pourraient être dégradées en cas d'une détérioration confirmée de sa qualité d'actifs ou de sa solvabilité, ou d'un resserrement de sa liquidité.

www.fitchratings.com 16 February 2015

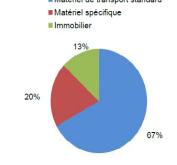


Source: Société ; Fitch (données à fin juin 2014 sauf mention contraire).

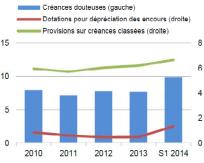




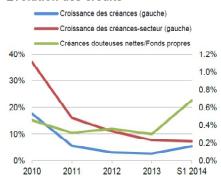
Portefeuille de crédits juin 2014 ■ Matériel de transport standard







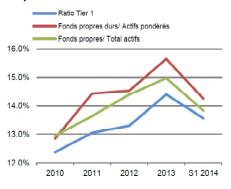
Evolution des crédits



Ressources



Capital & Effet de levier



Related Criteria

Global Financial Institutions Rating Criteria (janvier 2014)

National Scale Ratings Criteria (octobre 2013)



Compagnie Internationale de Leasing Income Statement

	30 Jun 2014			31 Dec 2	013	31 Dec 2	012	31 Dec 2011	
	6 Months - Interim Mo		As % of	Year End	As % of	Year End	As % of	Year End	As % of Earning
	USDm			TNDm	Earning	TNDm	Earning	TNDm	
	Unaudited	Unaudited	Earning Assets	Unqualified	Assets	Unqualified	Assets	Unqualified	Asset
Interest Income on Loans	9.3	15.7	8.45	30.6	8.61	29.7	8.55	29.5	8.8
2. Other Interest Income	0.6	1.0	0.54	2.8	0.79	2.3	0.66	1.6	0.4
3. Dividend Income	0.1	0.1	0.05	0.2	0.06	0.2	0.06	0.1	0.0
4. Gross Interest and Dividend Income	10.0	16.8	9.04	33.6	9.46	32.2	9.27	31.2	9.3
5. Interest Expense on Customer Deposits	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Other Interest Expense	5.3	9.0	4.84	16.9	4.76	14.5	4.17	14.9	4.4
7. Total Interest Expense	5.3	9.0	4.84	16.9	4.76	14.5	4.17	14.9	4.4
8. Net Interest Income	4.6	7.8	4.20	16.7	4.70	17.7	5.09	16.3	4.8
9. Net Gains (Losses) on Trading and Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
10. Net Gains (Losses) on Other Securities	0.2	0.3	0.16	0.5	0.14	0.2	0.06	0.3	0.0
11. Net Gains (Losses) on Assets at FV through Income Statement	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
12. Net Insurance Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
13. Net Fees and Commissions	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
14. Other Operating Income	0.1	0.2	0.11	0.4	0.11	0.4	0.12	0.4	0.1
15. Total Non-Interest Operating Income	0.3	0.5	0.27	0.9	0.25	0.6	0.17	0.7	0.2
16. Personnel Expenses	1.1	1.8	0.97	3.5	0.99	3.4	0.98	3.1	0.9
17. Other Operating Expenses	0.5	0.9	0.48	2.1	0.59	2.1	0.60	2.0	0.6
18. Total Non-Interest Expenses	1.6	2.7	1.45	5.6	1.58	5.5	1.58	5.1	1.5
19. Equity-accounted Profit/ Loss - Operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
20. Pre-Impairment Operating Profit	3.3	5.6	3.01	12.0	3.38	12.8	3.68	11.9	3.5
21. Loan Impairment Charge	1.4	2.4	1.29	1.7	0.48	1.6	0.46	2.0	0.6
22. Securities and Other Credit Impairment Charges	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	(0.2)	(0.06
23. Operating Profit	1.9	3.2	1.72	10.3	2.90	11.2	3.22	10.1	3.0
24. Equity-accounted Profit/ Loss - Non-operating	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
25. Non-recurring Income	0.0	0.0	0.00	0.4	0.11	0.2	0.06	0.0	0.0
26. Non-recurring Expense	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
27. Change in Fair Value of Own Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
28. Other Non-operating Income and Expenses	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.1	0.0
29. Pre-tax Profit	1.9	3.2	1.72	10.7	3.01	11.4	3.28	10.2	3.0
30. Tax expense	0.4	0.6	0.32	2.1	0.59	2.3	0.66	2.0	0.6
31. Profit/Loss from Discontinued Operations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
32. Net Income	1.5	2.6	1.40	8.6	2.42	9.1	2.62	8.2	2.4
33. Change in Value of AFS Investments	n.a.	n.a.	-	n.a.	_	n.a.		0.0	0.0
34. Revaluation of Fixed Assets	n.a.	n.a.		n.a.		n.a.	-	n.a.	
35. Currency Translation Differences	n.a.	n.a.	-	n.a.		n.a.	-	n.a.	
36. Remaining OCI Gains/(losses)	n.a.	n.a.	-	n.a.		n.a.	-	n.a.	
37. Fitch Comprehensive Income	1.5	2.6	1.40	8.6	2.42	9.1	2.62	8.2	2.4
38. Memo: Profit Allocation to Non-controlling Interests	n.a.	n.a.	-	n.a.		n.a.		n.a.	
39. Memo: Net Income after Allocation to Non-controlling Interests	1.5	2.6	1.40	8.6	2.42	9.1	2.62	8.2	2.4
40. Memo: Common Dividends Relating to the Period	0.0	0.0	0.00	3.8	1.07	3.7	1.07	3.8	1.1
41. Memo: Preferred Dividends Related to the Period	n.a.	n.a.	2	n.a.	2	n.a.	-	0.0	0.0
Exchange rate	1	JSD1 = TND1.6866	0	USD1 = TND	1.64670	USD1 = TND1	.55060	USD1 = TND	1.49930



Compagnie Internationale de Leasing Balance Sheet

Balance Sheet	23	10 lus 2014		21 Dag 2	042	24 Don 20	142	24 Doo 20	044
	6 Months - Interimont		As % of	31 Dec 2 Year End	As % of	31 Dec 20 Year End	As % of	31 Dec 20 Year End	As % of
Assets	USDm	TNDm	Assets	TNDm	Assets	TNDm	Assets	TNDm	Assets
A. Loans					200.000	200534			
Residential Mortgage Loans Other Martgage Loans	n.a.	n.a.	*	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Other Mortgage Loans Other Consumer/ Retail Loans	n.a. n.a.	n.a. n.a.	5	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Corporate & Commercial Loans	n.a.	n.a.	2	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
5. Other Loans	218.1	367.9	96.01	349.1	96.04	342.9	96.76	332.9	98.26
6. Less: Reserves for Impaired Loans	14.5	24.5	6.39	21.6	5.94	20.7	5.84	19.0	5.61
7. Net Loans 8. Gross Loans	203.6 218.1	343.4 367.9	89.61 96.01	327.5 349.1	90.10 96.04	322.2 342.9	90.91 96.76	313.9 332.9	92.65 98.26
Memo: Impaired Loans included above	21.6	36.5	9.53	27.0	7.43	26.8	7.56	23.8	7.02
10. Memo: Loans at Fair Value included above	n.a.	n.a.	-	n.a.	3-4	n.a.	-	0.0	0.00
3. Other Earning Assets	0.0	40.0	2.00	7.0	0.45	0.0	0.40		151
Loans and Advances to Banks Reverse Repos and Cash Collateral	6.0 0.0	10.2	2.66 0.00	7.8 0.0	2.15 0.00	8.6 n.a.	2.43	5.1 0.0	1.51
Trading Securities and at FV through Income	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Available for Sale Securities	0.0	0.0	0.00	0.5	0.14	2.9	0.82	0.5	0.15
6. Held to Maturity Securities	12.6	21.2	5.53	19.5	5.36	13.7	3.87	12.8	3.78
7. Equity Investments in Associates 8. Other Securities	n.a. n.a.	n.a.		n.a. n.a.		n.a. n.a.		n.a. n.a.	15.5
9. Total Securities	12.6	21.2	5.53	20.0	5.50	16.6	4.68	13.3	3.93
10. Memo: Government Securities included Above	0.0	0.0	0.00	n.a.	341	n.a.	2	0.0	0.00
11. Memo: Total Securities Pledged	0.0	0.0	0.00	n.a.	- 0.00	n.a.	-	0.0	0.00
12. Investments in Property 13. Insurance Assets	0.0 0.0	0.0 0.0	0.00 0.00	0.0 0.0	0.00 0.00	0.0 0.0	0.00 0.00	0.0 0.0	0.00 0.00
14. Other Earning Assets	n.a.	n.a.	0.00	n.a.	0.00	n.a.	0.00	1.5	0.44
15. Total Earning Assets	222.2	374.8	97.81	355.3	97.74	347.4	98.02	333.8	98.52
. Non-Earning Assets									
Cash and Due From Banks Manage Mandatan Pagana included along	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Memo: Mandatory Reserves included above Foreclosed Real Estate	n.a. 0.0	n.a. 0.0	0.00	n.a. 0.0	0.00	n.a. 0.0	0.00	n.a. 0.0	0.00
4. Fixed Assets	1.7	2.9	0.76	2.9	0.80	3.0	0.85	3.3	0.97
5. Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Other Intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
7. Current Tax Assets	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Deferred Tax Assets Discontinued Operations	n.a. n.a.	n.a. n.a.		n.a. n.a.		n.a. n.a.		n.a. n.a.	
10. Other Assets	3.3	5.5	1.44	5.3	1.46	4.0	1.13	1.7	0.50
11. Total Assets	227.2	383.2	100.00	363.5	100.00	354.4	100.00	338.8	100.00
iabilities and Equity									
Interest-Bearing Liabilities Customer Deposits - Current	2.2	3.7	0.97	3.1	0.85	2.7	0.76	3.6	1.06
Customer Deposits - Current Customer Deposits - Savings	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
3. Customer Deposits - Term	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
4. Total Customer Deposits	2.2	3.7	0.97	3.1	0.85	2.7	0.76	3.6	1.06
5. Deposits from Banks	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Repos and Cash Collateral Other Deposits and Short-term Borrowings	0.0 74.3	0.0 125.3	0.00 32.70	0.0 130.6	0.00 35.93	0.0 101.2	0.00 28.56	0.0 86.0	0.00 25.38
8. Total Deposits, Money Market and Short-term Funding	76.5	129.0	33.66	133.7	36.78	103.9	29.32	89.6	26.45
9. Senior Debt Maturing after 1 Year	100.2	169.0	44.10	155.0	42.64	170.3	48.05	178.2	52.60
10. Subordinated Borrowing	5.9	10.0	2.61	10.0	2.75	10.0	2.82	10.0	2.95
11. Other Funding	n.a. 106.1	n.a. 179.0	46.71	n.a. 165.0	45.39	n.a. 180.3	50.87	n.a. 188.2	55.55
12. Total Long Term Funding 13. Derivatives	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
14. Trading Liabilities	n.a.	n.a.	-	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
15. Total Funding	182.6	308.0	80.38	298.7	82.17	284.2	80.19	277.8	82.00
Non-Interest Bearing Liabilities	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Fair Value Portion of Debt Credit impairment reserves	0.0 0.0	0.0 0.0	0.00 0.00	0.0 0.0	0.00 0.00	0.0 0.0	0.00	0.0 0.0	0.00 0.00
Reserves for Pensions and Other	0.2	0.3	0.08	0.3	0.08	0.3	0.08	0.0	0.00
Current Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
5. Deferred Tax Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
6. Other Deferred Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-
Discontinued Operations Insurance Liabilities	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a. 0.0	0.00	n.a. 0.0	0.00
9. Other Liabilities	n.a. 13.0	n.a. 21.9	5.72	n.a. 10.1	2.78	18.9	5.33	14.8	4.37
10. Total Liabilities	195.8	330.2	86.17	309.1	85.03	303.4	85.61	292.6	86.36
. Hybrid Capital									
Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Debt	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
1. Common Equity	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.64
Non-controlling Interest	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Securities Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Foreign Exchange Revaluation Reserves	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00
Fixed Asset Revaluations and Other Accumulated OCI Total Equity	0.0 31.4	0.0 53.0	0.00 13.83	0.0 54.4	0.00 14.97	0.0 51.0	0.00 14.39	0.0 46.2	0.00 13.64
6. Total Equity 7. Total Liabilities and Equity	227.2	383.2	100.00	363.5	100.00	354.4	100.00	338.8	100.00
8. Memo: Fitch Core Capital	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.64
9. Memo: Fitch Eligible Capital	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.64
	_			uan: =					
Exchange rate	USD ⁴	1 = TND1.68660		USD1 = TND	1.64670	USD1 = TND1	.55060	USD1 = TND1	1.49930



Compagnie Internationale de Leasing Summary Analytics

Summary Analytics	30 Jun 2014	31 Dec 2013	31 Dec 2012	31 Dec 2011
6 Mo	nths - Interim	Year End	Year End	Year End
A. Interest Ratios	1000000			
Interest Income on Loans/ Average Gross Loans	8.76	8.70	8.79	9.05
2. Interest Expense on Customer Deposits/ Average Customer Deposits	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Interest Income/ Average Earning Assets	9.28	9.40	9.47	9.58
4. Interest Expense/ Average Interest-bearing Liabilities	5.98	5.70	5.16	5.45
5. Net Interest Income/ Average Earning Assets	4.31	4.67	5.20	5.01
6. Net Int. Inc Less Loan Impairment Charges/ Av. Earning Assets	2.98	4.20	4.73	4.39
7. Net Interest Inc Less Preferred Stock Dividend/ Average Earning Asset	4.31	4.67	5.20	5.01
B. Other Operating Profitability Ratios				
Non-Interest Income/ Gross Revenues	6.02	5.11	3.28	4.12
2. Non-Interest Expense/ Gross Revenues	32.53	31.82	30.05	30.00
3. Non-Interest Expense/ Average Assets	1.46	1.53	1.59	1.54
Pre-impairment Op. Profit/ Average Equity	21.03	23.12	26.83	27.48
5. Pre-impairment Op. Profit/ Average Total Assets	3.02	3.29	3.70	3.59
6. Loans and securities impairment charges/ Pre-impairment Op. Profit	42.86	14.17	12.50	15.13
7. Operating Profit/ Average Equity	12.02	19.85	23.48	23.33
8. Operating Profit/ Average Total Assets	1.73	2.82	3.23	3.04
9. Taxes/ Pre-tax Profit	18.75	19.63	20.18	19.61
10. Pre-Impairment Operating Profit / Risk Weighted Assets	3.04	3.45	3.65	3.72
11. Operating Profit / Risk Weighted Assets	1.74	2.96	3.19	3.15
C. Other Profitability Ratios	0.70	40.57	40.00	40.04
Net Income/ Average Total Equity	9.76	16.57	19.08	18.94
2. Net Income/ Average Total Assets	1.40	2.36	2.63	2.47
3. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Equity	9.76	16.57	19.08	18.94
4. Fitch Comprehensive Income/ Average Total Assets	1.40	2.36	2.63	2.47
5. Net Income/ Av. Total Assets plus Av. Managed Securitized Assets	1.40	2.36	2.63	2.47
6. Net Income/ Risk Weighted Assets	1.41	2.47	2.59	2.56
7. Fitch Comprehensive Income/ Risk Weighted Assets	1.41	2.47	2.59	2.56
D. Capitalization 1. Fitch Core Capital/ Risk Weighted Assets	14.25	15.64	14.53	14.43
•	14.25	15.64	14.53	14.43
Fitch Eligible Capital/ Risk Weighted Assets Tangible Common Equity/ Tangible Assets	13.83	14.97	14.39	13.64
4. Tier 1 Regulatory Capital Ratio	13.56	14.40	13.32	13.05
5. Total Regulatory Capital Ratio	16.84	17.91	16.80	16.17
6. Core Tier 1 Regulatory Capital Ratio	13.56	14.49	13.32	n.a.
7. Equity/ Total Assets	13.83	14.97	14.39	13.64
8. Cash Dividends Paid & Declared/ Net Income	n.a.	44.19	40.66	46.34
Cash Dividend Paid & Declared/ Fitch Comprehensive Income	n.a.	44.19	40.66	46.34
10. Cash Dividends & Share Repurchase/Net Income	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
11. Internal Capital Generation E. Loan Quality	9.89	8.82	10.59	9.52
Growth of Total Assets	5.42	2.57	4.60	5.61
	5.39	1.81	3.00	5.55
2. Growth of Gross Loans				
Impaired Loans/ Gross Loans Records for Impaired Loans/ Gross Loans	9.92	7.73	7.82	7.15
4. Reserves for Impaired Loans / Gross Loans	6.66	6.19	6.04 77.24	5.71
5. Reserves for Impaired Loans/ Impaired Loans	67.12	80.00		79.83
6. Impaired loans less Reserves for Impaired Loans/ Fitch Core Capital	22.64	9.93	11.96	10.39
Impaired Loans less Reserves for Impaired Loans/ Equity Loan Impairment Charges/ Average Gross Loans	22.64	9.93	11.96	10.39
,	1.35	0.48	0.47	0.61
9. Net Charge-offs/ Average Gross Loans 10. Impaired Leans + Foresload Assate/ Gross Leans + Foresload Ass	n.a.	n.a.	0.00	0.03
10. Impaired Loans + Foreclosed Assets/ Gross Loans + Foreclosed Ass	9.92	7.73	7.82	7.15
F. Funding and Liquidity	9,943.24	11 261 20	12 700 00	9,247.22
Loans/ Customer Deposits Interhank Assets/ Interhank Liabilities		11,261.29	12,700.00	
Interbank Assets/ Interbank Liabilities Customer Deposits/ Total Funding (excluding derivations)	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Customer Deposits/ Total Funding (excluding derivatives) Liquidity Courses Batio	1.20	1.04	0.95	1.30
4. Liquidity Coverage Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
5. Net Stable Funding Ratio	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.



Compagnie Internationale de Leasing Reference Data

A. Off-Balance Sheet Items 1. Managed Securitized Assets Reported Off-Balance Sheet 2. Other off-balance sheet exposure to securitizations 3. Guarantees 4. Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet	6 Months - Interim onti USDm	TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % of Assets	Year End TNDm	As % o
Managed Securitized Assets Reported Off-Balance Sheet Other off-balance sheet exposure to securitizations Guarantees							Hoode	HINDIII	Assets
Managed Securitized Assets Reported Off-Balance Sheet Other off-balance sheet exposure to securitizations Guarantees									
Other off-balance sheet exposure to securitizations Guarantees	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
	n.a.	n.a.	-	n.a.	0.00	n.a.	-	n.a.	0.0
 Acceptances and documentary credits reported off-balance sheet 	n.a.	n.a.	5	n.a.	(25)	n.a.		n.a.	
F A THE PARTY	n.a.	n.a.	10.00	n.a.	44.00	n.a.	34 3 Ī	n.a.	
Committed Credit Lines Other Contingent Liabilities	37.7 n.a.	63.6 n.a.	16.60	51.0 n.a.	14.03	61.8 n.a.	17.44	n.a. n.a.	
7. Total Business Volume	264.9	446.8	116.60	414.5	114.03	416.2	117.44	338.8	100.0
8. Memo: Risk Weighted Assets	220.5	371.9	97.05	347.8	95.68	350.9	99.01	320.2	94.5
9. Fitch Adjustments to Risk Weighted Assets	n.a.	n.a.	111 <u>2</u>	n.a.	AUART 194	n.a.	1240 H255	n.a.	
10. Fitch Adjusted Risk Weighted Assets	220.5	371.9	97.05	347.8	95.68	350.9	99.01	320.2	94.5
3. Average Balance Sheet Average Loans	212.6	358.5	93.55	351.6	96.73	337.8	95.32	325.9	96.1
Average Earning Assets	216.5	365.1	95.28	357.3	98.29	340.2	95.99	325.6	96.1
Average Assets	221.4	373.4	97.44	365.0	100.41	346.4	97.74	331.7	97.9
Average Managed Securitized Assets (OBS)	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
Average Interest-Bearing Liabilities	179.9	303.4	79.18	296.5	81.57	281.2	79.35	273.6	80.7
Average Common equity	31.8 31.8	53.7 53.7	14.01 14.01	51.9 51.9	14.28 14.28	47.7 47.7	13.46 13.46	43.3 43.3	12.7 12.7
Average Equity Average Customer Deposits	2.0	3.4	0.89	3.0	0.83	3.4	0.96	43.3	1.1
C. Maturities		9.1	0.00	0.0	0.00	0	0.00	7.0	
Assot Maturities:									
Loans & Advances < 3 months	n.a.	n.a.	_	n.a.	_	n.a.	_	n.a.	
Loans & Advances 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Loans and Advances 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Loans & Advances > 5 years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Debt Securities < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.		n.a.	-	n.a.	
Debt Securities 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Debt Securities 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Debt Securities > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Loans & Advances to Banks < 3 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Loans & Advances to Banks 3 - 12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Loans & Advances to Banks 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Loans & Advances to Banks > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
iability Maturities:									
Retail Deposits < 3 months	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Retail Deposits 3 - 12 Months Retail Deposits 1 - 5 Years	n.a. n.a.	n.a. n.a.	-	n.a. n.a.	-	n.a. n.a.	-	n.a. n.a.	
Retail Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.		n.a.	-	n.a.	_	n.a.	
·									
Other Deposits < 3 Months Other Deposits 3 - 12 Months	n.a.	n.a. n.a.	-	n.a. n.a.	-	n.a. n.a.	-	n.a. n.a.	
Other Deposits 1 - 5 Years	n.a. n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Other Deposits > 5 Years	n.a.	n.a.	_	n.a.	_	n.a.	_	n.a.	
Deposits from Banks < 3 Months									
Deposits from Banks 3 - 12 Months	n.a. n.a.	n.a. n.a.	_	n.a. n.a.	_	n.a. n.a.	_	n.a. n.a.	
Deposits from Banks 1 - 5 Years	n.a.	n.a.	_	n.a.	_	n.a.	_	n.a.	
Deposits from Banks > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Senior Debt Maturing < 3 months	n.a.	n.a.	_	n.a.	_	n.a.	_	n.a.	
Senior Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	_	n.a.	_	n.a.	_	n.a.	
Senior Debt Maturing 1- 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	_	n.a.	
Senior Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Total Senior Debt on Balance Sheet	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Fair Value Portion of Senior Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Covered Bonds Subordinated Debt Maturing < 3 months	n.a. n.a.	n.a. n.a.	-	n.a. 0.0	0.00	n.a. n.a.	-	n.a. n.a.	
Subordinated Debt Maturing 3-12 Months	n.a.	n.a.	-	n.a.	0.00	n.a.	-	n.a.	
Subordinated Debt Maturing 1-5 Year	n.a.	n.a.	_	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Subordinated Debt Maturing > 5 Years	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
Total Subordinated Debt on Balance Sheet	5.9	10.0	2.61	10.0	2.75	10.0	2.82	10.0	2.9
Fair Value Portion of Subordinated Debt	n.a.	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
). Equity Reconciliation									
1. Equity	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.6
Add: Pref. Shares and Hybrid Capital accounted for as Equity	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
3. Add: Other Adjustments	n.a.	n.a.		n.a.	-	n.a.	-	n.a.	
4. Published Equity	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.6
Fitch Eligible Capital Reconciliation		F0.0	40.00		4.00		4.00		
Total Equity as reported (including non-controlling interests) Feigunda officet including non-controlling interests)	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.6
Fair value effect incl in own debt/borrowings at fv on the B/S- CC on Non-loss-absorbing non-controlling interests	ly 0.0 0.0	0.0 0.0	0.00 0.00	0.0 0.0	0.00 0.00	0.0 0.0	0.00 0.00	0.0 0.0	0.0
Non-loss-absorbing non-controlling interests Goodwill	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
5. Other intangibles	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
6. Deferred tax assets deduction	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
7. Net asset value of insurance subsidiaries	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
8. First loss tranches of off-balance sheet securitizations	0.0	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.00	0.0	0.0
9. Fitch Core Capital	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.6
Eligible weighted Hybrid Capital Government hold Hybrid Capital	0.0 0.0	0.0 0.0	0.00 0.00	0.0 0.0	0.00 0.00	0.0 0.0	0.00 0.00	0.0 0.0	0.0
11. Government held Hybrid Capital 12. Fitch Eligible Capital	31.4	53.0	13.83	54.4	14.97	51.0	14.39	46.2	13.6

Exchange Rate USD1 = TND1.68660 USD1 = TND1.64670 USD1 = TND1.55060 USD1 = TND1.49930

The ratings above were solicited by, or on behalf of, the issuer, and therefore, Fitch has been compensated for the provision of the ratings.

ALL FITCH CREDIT RATINGS ARE SUBJECT TO CERTAIN LIMITATIONS AND DISCLAIMERS. PLEASE READ THESE LIMITATIONS AND DISCLAIMERS BY FOLLOWING THIS LINK: HTTPS://FITCHRATINGS.COM/UNDERSTANDINGCREDITRATINGS. IN ADDITION, RATING DEFINITIONS AND THE TERMS OF USE OF SUCH RATINGS ARE AVAILABLE ON THE AGENCY'S PUBLIC WEB SITE AT WWW.FITCHRATINGS.COM. PUBLISHED RATINGS, CRITERIA, AND METHODOLOGIES ARE AVAILABLE FROM THIS SITE AT ALL TIMES. FITCH'S CODE OF CONDUCT, CONFIDENTIALITY, CONFLICTS OF INTEREST, AFFILIATE FIREWALL, COMPLIANCE, AND OTHER RELEVANT POLICIES AND PROCEDURES ARE ALSO AVAILABLE FROM THE CODE OF CONDUCT SECTION OF THIS SITE. FITCH MAY HAVE PROVIDED ANOTHER PERMISSIBLE SERVICE TO THE RATED ENTITY OR ITS RELATED THIRD PARTIES. DETAILS OF THIS SERVICE FOR RATINGS FOR WHICH THE LEAD ANALYST IS BASED IN AN EU-REGISTERED ENTITY CAN BE FOUND ON THE ENTITY SUMMARY PAGE FOR THIS ISSUER ON THE FITCH WEBSITE.

Copyright © 2015 by Fitch, Inc., Fitch Ratings Ltd. and its subsidiaries. 33 Whitehall Street, NY, NY 10004. Telephone: 1-800-753-4824, (212) 908-0500. Fax: (212) 480-4435. Reproduction or retransmission in whole or in part is prohibited except by permission. All rights reserved. In issuing and maintaining its ratings, Fitch relies on factual information it receives from issuers and underwriters and from other sources Fitch believes to be credible. Fitch conducts a reasonable investigation of the factual information relied upon by it in accordance with its ratings methodology, and obtains reasonable verification of that information from independent sources, to the extent such sources are available for a given security or in a given jurisdiction. The manner of Fitch's factual investigation and the scope of the third-party verification it obtains will vary depending on the nature of the rated security and its issuer, the requirements and practices in the jurisdiction in which the rated security is offered and sold and/or the issuer is located, the availability and nature of relevant public information, access to the management of the issuer and its advisers, the availability of pre-existing third-party verifications such as audit reports, agreed-upon procedures letters, appraisals, actuarial reports, engineering reports, legal opinions and other reports provided by third parties, the availability of independent and competent third-party verification sources with respect to the particular security or in the particular jurisdiction of the issuer, and a variety of other factors. Users of Fitch's ratings should understand that neither an enhanced factual investigation nor any third-party verification can ensure that all of the information Fitch relies on in connection with a rating will be accurate and complete. Ultimately, the issuer and its advisers are responsible for the accuracy of the information they provide to Fitch and to the market in offering documents and other reports. In issuing its ratings Fitch must rely on the work of experts, including independent auditors with respect to financial statements and attorneys with respect to legal and tax matters. Further, ratings are inherently forward-looking and embody assumptions and predictions about future events that by their nature cannot be verified as facts. As a result, despite any verification of current facts, ratings can be affected by future events or conditions that were not anticipated at the time a rating was issued or affirmed.

The information in this report is provided "as is" without any representation or warranty of any kind. A Fitch rating is an opinion as to the creditworthiness of a security. This opinion is based on established criteria and methodologies that Fitch is continuously evaluating and updating. Therefore, ratings are the collective work product of Fitch and no individual, or group of individuals, is solely responsible for a rating. The rating does not address the risk of loss due to risks other than credit risk, unless such risk is specifically mentioned. Fitch is not engaged in the offer or sale of any security. All Fitch reports have shared authorship. Individuals identified in a Fitch report were involved in, but are not solely responsible for, the opinions stated therein. The individuals are named for contact purposes only. A report providing a Fitch rating is neither a prospectus nor a substitute for the information assembled, verified and presented to investors by the issuer and its agents in connection with the sale of the securities. Ratings may be changed or withdrawn at anytime for any reason in the sole discretion of Fitch. Fitch does not provide investment advice of any sort. Ratings are not a recommendation to buy, sell, or hold any security. Ratings do not comment on the adequacy of market price, the suitability of any security for a particular investor, or the tax-exempt nature or taxability of payments made in respect to any security. Fitch receives fees from issuers, insurers, guarantors, other obligors, and underwriters for rating securities. Such fees generally vary from US\$1,000 to US\$750,000 (or the applicable currency equivalent) per issue. In certain cases, Fitch will rate all or a number of issues issued by a particular issuer, or insured or guaranteed by a particular insurer or guarantor, for a single annual fee. Such fees are expected to vary from US\$10,000 to US\$1,500,000 (or the applicable currency equivalent). The assignment, publication, or dissemination of a rating by Fitch shall not constitute a consent by Fitch to use its name as an expert in connection with any registration statement filed under the United States securities laws, the Financial Services and Markets Act 2000 of the United Kingdom, or the securities laws of any particular jurisdiction. Due to the relative efficiency of electronic publishing and distribution. Fitch research may be available to electronic subscribers up to three days earlier than to print subscribers.

1/27/2016 Press Release

FitchRatings

Fitch Takes Multiple Rating Actions on Tunisian Leasing Companies

Fitch Ratings-London/Paris-26 January 2016: Fitch Ratings has upgraded Wifack International Bank's (WIB) National Long-term Rating to 'AA+(tun)' from 'BBB-(tun)'. It has also affirmed the ratings of seven other Tunisian leasing companies: Tunisie Leasing (TL), Arab Tunisian Lease (ATL), Attijari Leasing (AL), Compagnie Internationale de Leasing (CIL), Hannibal Lease (HL), Arab International Lease (AIL), and Modern Leasing (ML). The Outlook on CIL's National Long-term Rating has also been revised to Stable from Negative. A full list of rating actions is available at the end of this rating action commentary.

The upgrade of WIB's National Long-term and senior debt ratings reflects Fitch's opinion of the moderate probability of support that the financial entity could expect to receive from its new main strategic shareholder, the Islamic Corporation for the Development of the Private Sector (ICD; AA/Stable/F1+). El Wifack Leasing (since renamed 'WIB') was placed on Rating Watch Positive in April 2015 following the announcement of ICD's 30% equity stake in WIB to facilitate the conversion of the leasing entity into a universal Islamic bank. The ratings are now driven by ICD's institutional support rather than by the standalone risk profile of the entity.

The revision of the Outlook to Stable from Negative on CIL reflects Fitch's expectations of stable creditworthiness of the leasing entity relative to peers in the country given resilient asset quality and capital ratios in line with peers.

The rating actions follow a periodic review of Tunisian leasing companies' National Ratings. National Ratings reflect the creditworthiness of an issuer relative to the best credit and to peers in the country. Fitch will shortly publish the main findings of this review in a report "Peer Review: Tunisian Leasing Companies".

KEY RATING DRIVERS - NATIONAL RATINGS AND SENIOR DEBT

CIL's National Ratings reflect the company's stable profitability and asset quality, which remains vulnerable to deterioration in the domestic economy. Fitch believes that its impaired loans ratio at end-2015 will be in line with 2014 figures (at around 8%). Capital and leverage ratios are broadly in line with peers. Reliance on wholesale funding and liquidity is tight, as with peers, making CIL potentially vulnerable to economic downturns.

KEY RATING DRIVERS AND SENSITIVITIES - SUBORDINATED DEBT (TL, ATL, AL, CIL, HL)

Compagnie Internationale de Leasing

National Long-term Rating: affirmed at 'BBB-(tun)'; Outlook revised to Stable from Negative

National Short-term Rating: affirmed at 'F3(tun)'

National senior unsecured debt rating: affirmed at 'BBB-(tun)'

National subordinated debt rating: affirmed at BB-(tun)'

Contact:

Primary Analyst Solena Gloaguen Director +44 20 3530 1126 Fitch Ratings Limited 30 North Colonnade London E14 5GN

Secondary Analyst Eric Dupont Senior Director +33 1 44 29 91 31

Committee Chairperson Gordon Scott Managing Director +44 20 3530 1075

Media Relations: Elaine Bailey, London, Tel: +44 203 530 1153, Email: elaine.bailey@fitchratings.com.

Additional information is available on www.fitchratings.com.

Applicable Criteria

Global Non-Bank Financial Institutions Rating Criteria (pub. 28 Apr 2015)
(https://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report_frame.cfm?rpt_id=865351)
National Scale Ratings Criteria (pub. 30 Oct 2013)
(https://www.fitchratings.com/creditdesk/reports/report_frame.cfm?rpt_id=720082)

https://www.fitchratings.com/site/fitch-home/pressrelease?id=998413

	NOTES COURT TERME (échéance inférieure à 12 mois)
F1+(tun) F1(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dette dans le pays. Dans le cas où les émetteurs présentent une solvabilité particulièrement forte, un signe "+" peut compléter la note F1.
F2(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est satisfaisante, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, la marge de sécurité est moins importante que pour les créances notées F1.
F3(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Toutefois cette aptitude au paiement en temps et en heure est plus sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières que pour les créances notées dans les catégories supérieures.
B(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure est très sensible aux évolutions défavorables des conditions économiques et financières.
C(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts par rapport aux autres entités émettrices dans le pays. Cette aptitude au paiement en temps et en heure repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables.
D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté ou imminent.
	NOTES LONG TERME (échéance supérieure à 12 mois)
AAA(tun)	Créances auxquelles on attribue la note la plus élevée. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est la plus forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cette note est habituellement attribuée aux émissions de l'Etat ou garanties par lui.
AA+(tun) AA(tun) AA-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est très forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le risque de défaut lié à ces créances ne présente pas de différence significative avec celui des créances notées "AAA". Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
A+(tun) A(tun) A-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances des catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BBB+(tun) BBB(tun) BBB-(tun)	Créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
BB+(tun) BB(tun) BB-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. L'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts reste sensible à l'évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières. Les signes "+" et "-" peuvent être utilisés pour marquer des nuances de qualité.
B+(tun) B(tun) B-(tun)	Créances pour lesquelles il existe une forte incertitude quant à l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le principal et les intérêts sont pour le moment payé en temps et en heure, mais la marge de sécurité est faible et dépend d'une persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" marquent des nuances de qualité.
CCC+(tun) CCC(tun) CCC-(tun) CC(tun) C(tun)	Créances pour lesquelles la possibilité d'un défaut de paiement est perceptible, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Le paiement en temps et en heure du principal et des intérêts repose exclusivement sur la persistance de conditions économiques et financières favorables. Les signes "+" et "-" dans la catégorie de notes CCC marquent des nuances de qualité.
DDD(tun) DD(tun) D(tun)	Créances dont le défaut de paiement est constaté.

Mise sous surveillance : La mise sous surveillance d'une note a pour objet de signaler aux investisseurs qu'il existe une forte possibilité de changement de cette note et d'indiquer le sens probable de ce changement : la surveillance est qualifiée de " positive " pour signaler la possibilité d'un relèvement de la note, de " négative " pour indiquer un abaissement probable. La mise sous surveillance a vocation à être temporaire.

2 - 2 - 14 - Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne, les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

2 - 2 - 15 — Organisation de la représentation des porteurs des obligations

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale laquelle Assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

2 - 2 - 16 - Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre d'emprunts obligataires émis à partir du premier janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de 1500 dinars sans que ce montant n'excède 1000 dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

2 - 3 - Renseignements généraux

2 - 3 - 1 — Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2016/1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

2 - 3 - 2 – Marché des titres

Il existe à mi février 2016, 7 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur 12 lignes de cotation.

Il s'agit de:

- CIL 2012/1 (5 ans, 6,0% et/ou TMM+1,25%);
- CIL 2012/2 (5 ans, 6,5% et/ou TMM+1,75%);
- CIL 2013/1 selon 2 catégories : catégorie A d'une durée de 5 ans et un taux d'intérêt de 7% ou TMM+1,50% brut par an et une catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce et un taux d'intérêt de 7,25% brut par an ;
- CIL 2014/1 (5 ans, 7,2% et/ou TMM+1,90%);
- CIL 2014/2 (5ans, 7,60%);
- CIL 2015/1 (5ans, 7,65% et/ou TMM+2%);
- CIL 2015/2 (5ans, 7,65% et/ou TMM+2%);

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL », s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2016/1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2 - 3 - 3 - Prise en charge des obligations par Tunisie Clearing

La Compagnie Internationale de Leasing «CIL» s'engage dès la clôture de l'emprunt «CIL 2016/1» à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

2 - 3 - 4 - Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

2 - 3 - 5 - Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédits exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription au taux indexé au TMM risquerait de faire supporter l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

BULLETINS DE SOUSCRIPTION

SOCIETE « CIL S.A. »

Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars Siège social: 16, Avenue Jean Jaurès 1001 - Tunis

RC N° B1129231997

Objet Social: Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.

La CIL est notée BBB-(tun) à long terme avec perspective négative * et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATING le 16 février 2015

EMPRUNT OBLIGATAIRE « 2016/1 »

de 15 000 000 Dinars divisé en 150 000 obligations susceptible d'être porté à 30 000 000 Dinars divisé en 300 000 obligations de 100 DT chacune

Emis par appel public à l'épargne Taux d'intérêt Amortissement annuel Durée 7,50% et/ou TMM+2,1% Constant par 1/5 à partir de la 1^{ère} année 5 ans La présente émission de la CIL a reçu la note BBB- (tun) par l'agence de notation FITCH RATINGS en date du 22 février 2016 Décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2015 Décision du Conseil d'Administration du 19 février 2016 Visa du CMF n°......du......du......du..... BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°..... Je (nous) soussigné (s) (Nom Prénom).... Pièce d'identité..... Sexe (1) \Box F Déclare (ons) souscrire à TMM+2,1% brut 1'an. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 16 mai 2016. Ces obligations portent jouissance unique en intérêts à partir du 16 mai 2016 et sont remboursables annuellement à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première année, soit le un cinquième de la valeur nominale majoré des intérêts annuels échus. Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document de référence « CIL 2015 » ainsi que de son actualisation et une copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus indiqué et pris connaissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nous avons) accepté de souscrire au nombre et forme d'obligations ci-dessus indiqués. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma (notre) part au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de souscrire. En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1) : - en espèces...... par virement en date du effectué sur mon (notre) compte n°.....ouvert à la somme de (en toutes lettres) représentant le montant des obligations souscrites, soit (1): - obligations à taux fixe de 7,50%, durée 5 ans. obligations à taux variable (TMM+2,10%), durée 5 ans. Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés chez en gestion (2) ☐ libre ☐ comptes gérés Fait en double exemplaires dont un en ma (notre) possession, le second servant de souche A Tunis, le.....

(1) Remplir la ligne appropriée (2) Cocher la case correspondante (3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « **Lu et Approuvé** ».

Signature (3)

Fitch Ratings a révisé, en date du 27 janvier 2016, la perspective d'avenir à long terme, en stable.

SOCIETE « CIL S.A. »

Copie

Société Anonyme au capital de 25 000 000 dinars Siège social : 16, Avenue Jean Jaurès 1001 -Tunis

RC N° B1129231997

Objet Social: Effectuer des opérations de leasing portant sur les biens à usage industriel, professionnel, meubles et immeubles.

La CIL est notée BBB-(tun) à long terme avec perspective stable ^{*} et F3 (tun) à court terme par l'agence de notation FITCH RATING le 16 février 2015.

EMPRUNT OBLIGATAIRE « 2016/1 »

de 15 000 000 Dinars divisé en 150 000 obligations susceptible d'être porté à 30 000 000 Dinars divisé en 300 000 obligations de 100 DT chacune

Emis par appel public à l'épargne

	public a l'ej	
Durée Taux d'int		Amortissement annuel
5 ans 7,50% et/ou TM		
La présente émission de la CIL a reçu la note BBB- (tun) pa Décision de l'Assemblée C		
Décision du Conseil d'Adi		
Visa du CMF nº	0 28	du 2 J FEV. 2016
Notice legale publice au 50KT ii		103/2016
BULLETIN DE SO	USCRIPTIO	ON N°
Je (nous) soussigné (s) (Nom Prénom)		
Pièce d'identité Sexe (1)		
Agissant pour le compte de	~ · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Adresse		
Déclare (ons) souscrire à		
□obligations nominative	es de l'emprui	nt « CIL 2016/1 » à taux fixe 7,50 % brut
		GT 2016/1
□obligations nominati TMM+2,1% brut l'an.	ves de l'em	prunt «CIL 2016/1» à taux variable
le 16 mai 2016 . Ces obligations portent jouissance unique en in à raison de 20 dinars par obligation à partir de la première ann annuels échus.		
Je (nous) reconnais (sons) avoir reçu une copie du document copie de la note d'opération relative à l'emprunt sus indiqué avons) accepté de souscrire au nombre et forme d'obligations of Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informa dont la publication aurait influencé ma (notre) décision de sous	et pris conna ci-dessus indi e ma (notre) p tions incomp	aissance de leurs contenus. Sur cette base, j'ai (nou qués. part au recours par tous moyens pour la réparation de
En vertu de tout ce qui précède, je (nous) verse (ons) (1):		
- en espèces		
- par chèque n°	mon (notre) c	compte n°ouvert à
		is.
Je (nous) désire (ons) que les titres souscrits soient déposés che	ez en	gestion (2) ☐ libre ☐ comptes gérés
		le exemplaires dont un en ma (notre) possession, vant de souche
		A Tunis, le
		Signature (3)
(1) Remplir la ligne appropriée (2) Cocher la case correspondante		3

Remplir la ligne appropriée
 Cocher la case correspondante
 Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé ».

^{*} Fitch Ratings a révisé, en date du 27 janvier 2016, la perspective d'avenir à long terme, en stable.